



Mountain Bikers Foundation
Maison de la Montagne
3, rue Raoul Blanchard
38000 GRENOBLE
Email : info@mountainbikers-foundation.com

Mr le Président - Michel VAUZELLE

Conseil régional de PACA
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Objet : Projet de « Loi Vauzelle »

Grenoble, le 13 janvier 2011

Monsieur le Député, Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre par voie de presse que vous avez déposé un projet de Loi le 18 novembre dernier afin de contraindre propriétaires et collectivités à une signalisation claire des clôtures sur et à proximité immédiate des voies de circulation, suite au décès d'un jeune motard dans le Vaucluse.

Mountain Bikers Foundation est l'association française représentant la communauté du Vélo Tout Terrain. Elle rassemble entreprises, constructeurs, fédération, professionnels, détaillants, clubs et associations et enfin usagers et pratiquants des chemins. Elle milite pour un développement harmonieux de la pratique du VTT avec les usagers et la Nature.

Nous accueillons ce projet de Loi avec très grande joie.

Nous menons une étude sur l'accidentologie. Celle-ci montre effectivement qu'une grande partie des accidents impliquant les vététistes sont dus à une collision avec un objet naturel ou artificiel.

La problématique soulevée par ces décès de motocyclistes est également très prégnante pour le VTT en France. A ce jour nous n'avons pas eu écho d'accidents mortels de vététistes victimes de tels agissements mais les accidents en revanche sont nombreux et parfois violents.

Le droit de propriété doit être respecté. Nous militons au quotidien à ce sujet. **Mais nous pensons également que la vie et l'intégrité physique des pratiquants de sports de nature, qu'ils soient vététistes, cavaliers, randonneurs, motorisés, etc... se doit d'être préservée.** Ces agissements souvent dus à la méconnaissance, sont parfois volontaires et alors inqualifiables, dus à des climats locaux délétères.

Monsieur le Député, vous disposez de tout le soutien de Mountain Bikers Foundation au sujet de ce projet de Loi. Nous espérons que celui-ci obtiendra les suffrages nécessaires à sa promulgation pour la défense de tous les citoyens sur les chemins de France.

Nous souhaitons également être informés des suites du travail parlementaire à ce sujet. Dans l'attente, veuillez recevoir, monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Bertrand RABATEL
Président de Mountain Bikers Foundation